

## Commission collège du 15 mars 2009

Nous étions dix présents pour cette séance de travail, où nous avons abordé les points suivants :

- 1- **Mise à jour de l'espace de travail de la commission sur abcdebat** : afin de faciliter nos échanges plusieurs rubriques vont être créées ;
  - *probabilité en troisième* : dossiers: bibliographie, références de sites, logiciels de simulation, activités testées dans nos classes en lien avec la CII collège analyse des manuels scolaires
  - *liaison collège-seconde* : document d'information sur les incidences des nouveaux programmes
  - *analyse du document socle commun* : les questions qu'il pose, les éléments intéressants...

### 2- **les probabilités en troisième**

Nous avons rencontré, lors de la réunion de la commission collège aux journées nationales de l'APMEP de La Rochelle, Fabienne Lanata, responsable du groupe de travail sur les probabilités de la CII collège. Nous avons alors projeté de mettre en place un échange entre les deux commissions. Samedi 14 mars, Catherine Chabrier a ainsi été accueillie très chaleureusement à la réunion de la CII collège pour établir les modalités de cet échange : les comptes rendus de nos réunions seront transmises à la CII, nous avons convenu de tester des activités proposées par la CII en nous engageant à transmettre le retour de nos expérimentations en classe.

La commission collège va alimenter la rubrique abcdebat « probabilités en troisième » dans le but de créer un document qui sera mis en ligne sur le site de l'APMEP.

En effet, les enseignants de collège n'ont pas tous bénéficié d'une formation initiale sur ces questions. La mise à disposition d'activités variées donne de la matière mais elle devrait aussi s'accompagner d'une proposition d'organisation des connaissances qui gagnent à être installées chez les élèves de troisième pour une bonne éducation du citoyen et pour favoriser la poursuite des apprentissages notamment au lycée. Les programmes sont, de ce point de vue, peu explicites. Quel est le périmètre et quels sont les enjeux de :

1. Comprendre et utiliser des notions élémentaires de probabilité.  
La notion de probabilité est abordée à partir d'expérimentations qui permettent d'observer les fréquences des issues dans des situations familières (pièces de monnaie, dés, roues de loteries, urnes, etc.).
2. Calculer des probabilités dans des contextes familiers.  
La notion de probabilité est utilisée pour modéliser des situations simples de la vie courante. Les situations étudiées concernent les expériences aléatoires à une ou à deux épreuves.

Quels liens faire entre l'enseignement des outils de la statistique et l'introduction de la notion de probabilité ? Quelles activités « cruciales » avec les élèves sur cette question ?

Il pourrait être utile de faire des propositions, même à grands traits, en ce sens pour éviter que très vite ne s'installent des rituels sur des activités vues comme originales mais qui très vite ne le seront plus ...

### 3- **document liaison collège - seconde** qui comporterait :

- Un tableau comparatif présentant les changements dans le programme de 3<sup>ème</sup> et ceux induits dans le projet de programme de 2<sup>nd</sup>e mis en consultation ;
- Une analyse mettant en évidence les points qui nous paraissent essentiels et révélateurs de l'esprit dans lequel ces changements sont envisagés ;
- Un tableau synoptique des notions abordées sur les quatre années de collège dans les quatre champs du programme.

Le travail commencé pendant la réunion sera mis en ligne sur abcdebat et poursuivi en vue de l'élaboration d'un document à publier.

### 4- **document socle commun** : ce document a suscité un long débat. Si chacun d'entre nous reconnaît la pertinence de la réflexion menée et des pistes proposées pour le travail en classe et l'évaluation, il

n'en reste pas moins qu'il a suscité de nombreuses interrogations, en particulier sur la difficulté de la mise en place dans son application sur le terrain.

Comment gérer les différents des systèmes d'évaluation ?

Le texte semble préconiser une évaluation du *programme* par des notes et une évaluation du *socle commun* par un livret de compétences à la fin du collège, livret en cours d'élaboration.

Dans ce cas, ne se retrouve-t-on pas avec une surcharge de travail, une double évaluation des contrôles, l'une pour remplir une grille de compétences, l'autre pour obtenir une note ?

Comment prendre en compte les compétences évaluées ?

S'est posée aussi la question de l'intérêt de telles grilles de compétences : à la fin du collège, les élèves doivent avoir leur socle commun (c'est une loi !) validé par un document, le livret de compétences ; mais les enseignants doivent pouvoir justifier de l'obtention du socle ou non, et montrer qu'ils ont tout fait pour aider les élèves, le livret de compétences n'étant qu'un produit final, qui n'accompagne pas l'élève dans sa progression : un suivi par des grilles de compétences semble donc une solution pour montrer l'évolution des progrès; et si l'on veut que les élèves s'investissent davantage, est-ce que ce ne sont pas les élèves eux-mêmes qui doivent s'auto évaluer et remplir ces grilles de suivi, sous le contrôle des enseignants ?

Quels outils pour évaluer les compétences ?

Une variété de supports existent : texte d'origine, grilles de références, programmes d'août 2008 (avec italiques et astérisques), carnets de compétences mis à l'essai, document ressource pour le socle commun dans l'enseignement des mathématiques au collège ... La cohérence entre ces divers outils d'appui ne saute pas aux yeux. Si le dernier document cité ouvre beaucoup de pistes et que chacun s'y engage à sa façon que devient l'ambition portée par le mot « commun ». Le socle commun se décline en sept piliers auxquels les mathématiques devraient contribuer, ce qui est intéressant en termes d'intentions, mais quelle complexité si ne sont posées des exigences explicites d'évaluation.

Si l'évaluation des compétences signifie l'évaluation de ce que sait faire l'élève, jusqu'où et dans quelles conditions, alors l'évaluation ne peut pas se baser sur la réussite à une épreuve. Le programme explicite pour le contenu d'une année donnée, ce qui est au socle cette année, ce qui le sera les années suivantes et ce qui est au programme mais ne fait pas et ne fera pas partie du socle.

L'idée même de compétence, supposerait que pour « les exigibles » du socle les élèves sachent utiliser en situation complexe mais à leur portée ... Ces situations pour les divers champs des programmes sont à « découvrir ».

Il nous semble que les enseignants se retrouvent devant une tâche très lourde et difficile, où ils doivent construire seuls, les matériaux nécessaires à une évaluation de compétences.

Ce travail doit être accompagné par une formation, à la fois pour répondre aux interrogations qui subsistent (en particulier critères de validation des compétences), et pour mutualiser l'élaboration des outils à mettre en place.